



Canadian Nuclear  
Safety Commission

Commission canadienne  
de sûreté nucléaire

# Groupe consultatif sur le recouvrement des coûts



## Résumé des commentaires

Ottawa

27 mars 2003

Canada



## Communication d'information

---



- Bien que le suivi des coûts soit important, les mêmes détails devraient être utilisés pour le processus de budgétisation : il ne semble pas qu'on mette l'accent suffisamment sur la budgétisation ou que le niveau de détail soit suffisant
- Le processus d'établissement des coûts semble trop complexe
- Le plan d'activité réglementaire est trop vague
- Il faudra, une fois le programme définitivement établi, se pencher sur une définition de la nature des renseignements qui garantiraient des consultations continues et valables
- On est satisfait de l'information présentée aujourd'hui, notamment du niveau de détail
- L'information fournie aujourd'hui est difficile à assimiler pour une petite entreprise; on aimerait pouvoir poser des questions plus tard; il vaudrait mieux afficher l'information détaillée sur le site Web de la CCSN



## Communication d'information

---



- On comprend l'importance du système de suivi des coûts; donnera lieu à un processus mieux défini
- Il faut du temps pour examiner toute l'information; pour les petits titulaires de permis, il y a beaucoup trop d'information
- Pour tout nouveau processus ou programme, il faut une période d'assimilation; on comprendra avec le temps
- Les processus d'établissement des coûts / budgétisation sont corrects; on résumera l'information pour les membres
- On étudiera les factures et on les comparera aux plans – on aimerait bien que l'information soit fournie d'une manière qui facilite les comparaisons
- La ventilation des coûts prévus sera essentielle; 200 \$ semble un montant élevé malgré la justification
- Il semble y avoir suffisamment de détails dans les renseignements d'aujourd'hui



## Communication d'information

---



- L'information est logique, mais les petits titulaires de permis ne s'intéressent qu'aux raisons des hausses de droits; les titulaires de permis veulent savoir si la conformité sera récompensée par des baisses, et si les augmentations futures seront aussi importantes
- Un taux horaire de 200 \$ demeure difficile à expliquer
- Peut-être qu'une présentation plus simple / courte des coûts serait utile pour les petits titulaires de permis



## Commentaires / questions au sujet du programme, des consultations et des réponses

---



- Les droits seront-ils rétroactifs au 1<sup>er</sup> avril 2003?
- Demande d'un exemplaire du rapport du BVG de 1999
- Le système de comptabilité de la CCSN semble juste, mais ce n'est pas là le problème
- Existe-t-il un plan à la CCSN pour mettre en place des objectifs en vue d'améliorer l'efficacité et de réaffecter les coûts?
- Avez-vous présentement un échéancier concernant l'établissement des normes de rendement?
- Est-ce que la CCSN est prête à des commentaires sur la vérification externe (d'après des vérifications effectuées ailleurs)?
- Si le processus d'appel se heurtait à une impasse, comment le problème serait-il résolu?



## Commentaires / questions au sujet du programme, des consultations et des réponses

---



- En ce qui concerne les permis exclusifs (c.-à-d. pour lesquels il n'y a pas un grand nombre de titulaires), on ne comprend pas très bien comment les décisions seraient prises (p. ex. les guides réglementaires pour les mines d'uranium)
- Les droits fondés sur l'effort pourraient donner lieu à d'importantes fluctuations des coûts de permis, entraînant une trop grande volatilité
- Il faut encore se pencher sur les moyens de rendre le processus de délivrance de permis et de conformité plus efficient (mis à part la rigueur appliquée aux coûts)
- Les titulaires de permis à haut risque veulent être reclassés à moyen risque
- On est préoccupé par le facteur de conformité – on n'est pas certain de la manière de présenter ses préoccupations, ni à qui



## Commentaires / questions au sujet du programme, des consultations et des réponses

---



- On aimerait aider la CCSN à réduire les coûts; peut-être qu'il y a des moyens plus efficaces que le seul processus de la vérification (p. ex. envisager une diminution des ETP)
- L'autorité de réglementation a l'obligation d'être efficace face au contribuable; elle doit fixer des objectifs de rendement et veiller à une amélioration continue
- On aimerait que des objectifs de rendement soient établis avant la mise en œuvre du nouveau *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts*; peut-être un document préliminaire avant la publication dans la Partie II de la Gazette du Canada (p. ex. efficacité avec laquelle les activités sont accomplies, opportunité)
- le facteur de conformité devrait être plus explicite et tenir compte du bon rendement (selon les cotes A-D actuelles, il n'y a rien pour motiver un titulaire à obtenir la cote A)



## Commentaires / questions au sujet du programme, des consultations et des réponses

---



- Une bonne efficience fait partie d'une bonne efficacité; le mandat continu du GCRC serait de procéder à un examen annuel ou un examen du programme en ce qui concerne le recouvrement des coûts (p. ex. examen de la volatilité du système; points particuliers; évaluation des risques et processus de budgétisation / établissement des coûts ou des droits); le GCRC devrait vérifier si la CCSN réussit à atteindre ses objectifs
- On est satisfait de la possibilité d'en savoir plus à propos du recouvrement des coûts à la CCSN; on aimerait que la question des normes de rendement progresse en association avec l'achèvement du *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts*
- On présentera quelques idées sur la méthode d'établissement des coûts
- En tant que petit titulaire de permis ayant un bon taux de conformité, on se demande pourquoi nos droits vont augmenter substantiellement – il devrait y avoir un facteur de motivation à un bon rendement; on ne veut pas payer pour le mauvais rendement des autres



## Commentaires / questions au sujet du programme, des consultations et des réponses

---



- Le système d'établissement des coûts et les prévisions de droits doivent pouvoir être adaptés aux différentes installations, étant donné la diversité de nos exploitations
- Puisque de grands changements sont apportés aux permis, on aimerait aussi voir des changements à l'estimation des droits
- On propose que la certification ISO soit reconnue par la CCSN comme un élément du rendement du titulaire de permis
- Nous signalons qu'il n'y a pas eu d'accident parmi nos titulaires de permis en 15 ans et pourtant l'augmentation de droits est très élevée
- Serait-il possible d'envisager d'autres processus (p. ex. recours à des professionnels indépendants) pour aider à éliminer l'arriéré des demandes en vue des évaluations environnementales
- Le rôle du GCRC pourrait changer quand le nouveau règlement sera en place; on pourra en dire plus quand le programme sera définitif
- La prise de décisions axée sur le risque doit délaisser certains secteurs précis afin que les décisions puissent être uniformes pour tous les programmes de permis



## Résumé des principaux commentaires

---



- Le GCRC souhaite voir des progrès relativement à l'élaboration de normes de service et de mesure du rendement avant que le règlement soit définitif. Il doit être clair que les normes d'efficience ne peuvent être élaborées par souci d'efficacité du règlement.
- Des préoccupations au sujet de la compréhension des décisions réglementaires axées sur le risque. La progression des dispositions axées sur le risque doit franchir l'étape de l'analyse dans chaque secteur de compétence et établir des comparaisons entre industrie
- Les taux de conformité doivent être examinés plus à fond en vue d'inclure des incitatifs financiers pour ceux qui obtiennent une cote « A ». De plus, la CCSN devrait tenir compte des accréditations du titulaire de permis, comme la certification ISO, lorsqu'elle détermine l'effort de conformité.



## Résumé des principaux commentaires (suite)

---



- L'information fournie dans les plans d'activité réglementaire est vague et ne donne pas aux titulaires de permis une bonne idée de la justification des droits proposés.
- Les besoins d'information continus évolueront avec le programme
- L'information sur les coûts et les droits devrait être affichée sur le site Web de la CCSN en même temps qu'un processus clair pour que les titulaires de permis posent leurs questions
- Les membres envisagent un rôle important dans le cadre des discussions continues et une contribution à l'efficacité à la CCSN.